Replonges (01) : la cantine refuse d’abandonner le porc

22/06/2010 à 23h04

Ibrahima, 10 ans, et sa sœur Aïssata, 8 ans, sont rentrés de l’école avec une salade et une glace pour repas de midi. Le plat principal, des pâtes à la carbonara, ils n’y ont pas touché. La famille, musulmane, ne consomme pas de porc. « Comme la cantine ne prévoit pas de repas de substitution, c’est ça ou rien », s’offusque le papa Daouda Ba. « Nous sommes des gens ouverts, intègres et intégrés » précise d’emblée cet habitant de Replonges, par ailleurs gestionnaire au lycée Painlevé d’Oyonnax. « Nous ne demandons pas de repas musulman, halal. On se contente de ce que l’on trouve, à partir du moment où ce n’est pas du porc ». À son arrivée en 2006, dans le lotissement des Capucines, Daouda Ba met les pieds dans le plat. « Nous n’avons jamais connu ce genre de problème avant. Les autres écoles trouvent naturel de donner autre chose aux enfants. **Ici, quelque chose ne tourne pas rond.** Au début, on a cru à une erreur. Comme les « erreurs » se répétaient, une vingtaine de familles, sans compter les soutiens, ont signé une pétition (…) ».

(…) Pourquoi la cantine de Replonges est-t-elle la seule du canton à ne pas proposer de repas alternatif ? « Chaque commune fait comme elle veut », répond Valérie Bernard. « Nous, nous avons une cantinière. Le jour où il y a du porc, elle fait en sorte que la viande ne touche pas les pâtes, pour que les enfants puissent manger quelque chose de consistant. Les menus sont établis à l’avance. Chacun en a connaissance. Nous faisons beaucoup d’efforts pour apporter un service de qualité. Il faudrait qu’ils soient partagés ». Pour la présidente de l’Arepp, la seule obligation légale est de préparer des repas équilibrés. Libre à chacun de les prendre, ou pas, selon ses dispositions : végétarisme, allergies,

préceptes religieux ou « j'aime/j'aime pas ».

Sauf que la religion n'est pas une affaire de goût. La mettre à la même sauce évite d'aborder la question sous-jacente de la laïcité. « Nous ne rentrons pas dans ce genre de considérations » estime Valérie Bernard. « Des parents ont déjà demandé à ce que leurs enfants fassent table à part ! Nous, nous ne voulons faire aucune différence ».

C'est pourtant ce qui se passe selon Daouda Ba. « Si une mesure exclut une partie de la population -et on sait laquelle- elle devient discriminatoire ».

La petite cuisine interne des cantines du canton

Les communes prévoient-elles des repas de substitution pour les enfants qui ne mangent pas de porc à la cantine ? Oui, répondent à l'unanimité les principales agglomérations, qu'elles fonctionnent avec une restauration scolaire municipale comme Bourg, Ambérieu ou Bellegarde, ou via une cuisine centrale agissant comme prestataire de services, telles Oyonnax ou Belley.

Dans un canton semi-urbain comme celui de Bâgé-le-Chatel, il est peut-être plus difficile d'élaborer des « menus à la carte » selon les termes du député-maire Michel Voisin, pour des raisons de coût et d'organisation. À titre indicatif, le restaurant scolaire de Replonges sert 200 repas par jour. Celui de Bourg, 1 600, **dont 350 de substitution.**

Chacun mitonne sa petite cuisine interne. Bâgé-le-Chatel, Saint-André-de-Bagé et Saint-Laurent-sur-Saône passent par un prestataire qui, à la demande, remplace la viande de porc par du poisson ou de la volaille. (…)

Le Progrés